

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1855

4 octobre 2006

SOMMAIRE

3L Investment Holding S.A., Luxembourg	89039	Immocréation, Créations Immobilières Luxembourg-geois, S.à r.l., Mersch	89009
Achille Immobilière S.A., Contern	89005	Infralux, S.à r.l., Luxembourg	89007
Adeia S.A., Luxembourg	89040	Insurance and Reinsurance Consultant Agency S.A., Luxembourg	89008
Airventures S.A., Luxembourg	89025	Interconstruct S.A.H., Luxembourg	89030
Alban International S.A., Luxembourg	89007	Interconstruct S.A.H., Luxembourg	89030
Belworx S.A., Leudelange	89007	Interesseverein vu Kéiber, A.s.b.l., Kéiber	89002
Berl-Com S.A., Contern	89005	International Business Operations S.A., Luxembourg	89031
Biogas Bielerich, Soc. Coop., Huttange	88997	Interstek S.A.H., Luxembourg	89016
Bravo Company S.A., Luxembourg	89031	Intract, G.m.b.H., Luxembourg	89009
Caliar S.A., Luxembourg	89011	Investlite Equity S.A., Luxembourg	89037
Canoga S.A., Luxembourg	89008	IPEF III Holdings N° 1 S.A., Luxembourg	89031
Capital Investment Management Company S.A., Luxembourg	89005	IPEF III Holdings N°21 S.A., Luxembourg	89039
Casa 4 Funds Luxembourg European Asset Management S.A., Luxembourg	89019	IPEF III Holdings N°4 S.A., Luxembourg	89039
Caterpillar Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	89028	Ismabat S.A., Luxembourg	89037
Cedria Holding S.A., Luxembourg	89031	Jarrold International Holding S.A., Luxembourg	89037
Centre de Coiffure Paola, S.à r.l., Strassen	89007	JPMorgan Asset Management (Europe), S.à r.l., Senningerberg	89005
D.I. Dolmen International (Luxembourg) S.A., Luxembourg	89029	Kamfin H S.A., Luxembourg	89024
D.I. Dolmen International (Luxembourg) S.A., Luxembourg	89029	Karstuff Rudolf, S.à r.l., Echternach	89006
Decize Investments S.A., Luxembourg	89012	Lactalis Luxembourg, S.e.n.c., Eschweiler	89024
Dialectical Way S.A., Luxembourg	89038	Landia Invest S.A., Luxembourg	89028
Dynamic Solutions S.A., Luxembourg	88995	Levanter Germany 1, S.à r.l., Luxembourg	89025
Eleutera, S.à r.l., Luxembourg	89039	Levanter Germany 1, S.à r.l., Luxembourg	89027
Ernster-Muller, S.à r.l., Bettendorf	89007	Lucky-Invest Holding S.A., Diekirch	89004
Finsev S.A., Luxembourg	89014	Luxembourg Investcare S.A., Luxembourg	89036
Fläkt Woods (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	89029	Macquarie Airports (Europe) No 2 S.A., Luxembourg	89014
Fläkt Woods Finance (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	89029	Macquarie Airports (Brussels) S.A., Luxembourg	89024
Flores S.A., Luxembourg	89020	Macquarie Airports (Luxembourg) S.A., Luxembourg	89027
G.A.B. S.A.H., Luxembourg	89010	Macquarie Airports (Europe) S.A., Luxembourg	89028
GE Healthcare European Holdings, S.à r.l., Luxembourg	89008	Maecoba S.A., Luxembourg	89038
Gennaker S.A., Luxembourg	89038	Maldonado S.A., Luxembourg	89030
Geofra S.A., Luxembourg	89012	Marena S.A., Luxembourg	89030
Hasdrubal S.A., Luxembourg	89038	May Estate S.A., Luxembourg	89037
Hautval Enterprises S.A.H., Luxembourg	88994	Medex Financial, S.à r.l., Luxembourg	89025
		Mendocino S.A., Luxembourg	89037

Metatrone Development S.A., Luxembourg	89036	Sichel Esch S.A., Esch-sur-Alzette	89007
Mikado S.A., Luxembourg	89006	Société de Gestion et de Participations - Groupe S.A., Luxembourg	89036
Nextrend S.A., Luxembourg	89038	Sogefinlux S.A., Luxembourg	89028
Notable S.A., Luxembourg	89030	Solvay Pharmaceuticals, S.à r.l., Luxembourg	89024
Novelis Luxembourg S.A., Luxembourg	89011	South Company Matand S.A., Luxembourg	89020
Novera Macquarie Renewable Energy, S.à r.l., Luxembourg	89029	Stam Re, S.à r.l., Luxembourg	89004
Now Pharm A.G., Luxembourg	89010	Stam Rei SCA, Luxembourg	89003
Onion S.A., Luxembourg	89036	Syndicat d'Initiative et de Tourisme de la Ville d'Ettelbruck, A.s.b.l., Ettelbruck	88998
Ottavia S.A., Luxembourg	89040	Telemedicine Entreprises S.A., Luxembourg	89014
OvB Media, S.à r.l., Schengen	89009	Tempinvest A.G., Luxembourg	89010
P.K. Coiffure, S.à r.l., Luxembourg	89006	TV Vertical S.A., Luxembourg	89040
(Les) Papiers S.A., Luxembourg	89031	U.T.P., International Trading S.A., Luxembourg	89004
Parfumerie Milady, S.à r.l., Remich	89006	Unalux S.A.H., Luxembourg	89013
Patlux Soparfi S.A., Diekirch	88997	Update Consulting S.A., Luxembourg	89010
Patlux Soparfi S.A., Diekirch	89000	Vedior Holding Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	89029
Pharmacies Européennes Holding S.A., Luxembourg	89037	Verdi, S.à r.l., Luxembourg	89012
Picadilly Holdings S.A., Luxembourg	89009	Vizeta Invest S.A., Luxembourg	89040
PPF Lux, S.à r.l., Pétange	89023	W & W Asset Management AG, Luxembourg, Luxembourg	89013
Prebli Finance Corporation, S.à r.l., Luxembourg	89012	Walvek S.A., Luxembourg	89038
Redai Holding S.A., Luxembourg	89015	Waterview, S.à r.l., Luxembourg	89013
Ribbon S.A., Luxembourg	89039	West Group Participations S.A., Luxembourg	89039
RMC-Consulting, S.à r.l., Luxembourg	89011	Wind Real Estate S.A., Luxembourg	89015
Rodeo Timber de Bellux, S.à r.l., Strassen	89006	Windstar S.A., Luxembourg	89023
Sandaphie S.A., Luxembourg	89016	Zanetti S.A.H., Luxembourg	89019
Santiago Investments S.A., Luxembourg	89034	Zika Shop, S.à r.l., Mertert	89006
Schroder Alternative Investment Funds, Sicav, Senningerberg	89011	Zuoz Holding S.A., Luxembourg	89040
Seniore Frënn vun der Gemeng Ningsen, A.s.b.l., Insborn	88995		

HAUTVAL ENTERPRISES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 34.085.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 26 mai 2006, les mandats des administrateurs:

- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;
 - MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;
 - UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;
- ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse de ces administrateurs.

Veillez également noter que suite à une Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 novembre 2005, la dénomination et l'adresse du Commissaire aux comptes ont été modifiées comme suit:

- COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

- COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Le conseil d'Administration se compose comme suit:

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur;
- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Pour HAUTVAL ENTERPRISES S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07532. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(082104.3//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

DYNAMIC SOLUTIONS S.A., Société Anonyme.
Gesellschaftssitz: L-2167 Luxemburg, 30, rue des Muguets.
H. R. Luxemburg B 75.976.

Auszug aus der Gesellschafterversammlung vom 30. Juni 2006

Die Mandate des Verwaltungsrates und des Prüfungskommissars werden um 6 Jahre verlängert und enden mit der ordentlichen Gesellschafterversammlung die im Jahre 2012 stattfindet.

Verwaltungsrat:

Gabriele Kramer, Kauffrau, wohnhaft in 54332 Wasserliesch, In der Olk 12, geboren am 23. September 1963 in Cottbus;

Bent Kramer, Dipl.-Kaufmann, wohnhaft in 54332 Wasserliesch, In der Olk 12, geboren am 4. Februar 1962 in Kopenhagen;

Markus Paul, Dipl.-Informatiker, wohnhaft in 66679 Losheim am See, Im Friedelchen 23, geboren am 18. Mai 1964 in Brebach-Fechingen.

Prüfungskommissar:

PKF LUXEMBOURG S.A., 6, place de Nancy, L-2212 Luxemburg, R.C.S. Luxemburg B 48.951.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 24. Juli 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS09780. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079908.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

SENIORE FRËNN VUN DER GEMENG NINGSEN, Vereinigung ohne Gewinnzweck.

Gesellschaftssitz: L-9660 Insborn, Maison 17.

H. R. Luxemburg F 3.889.

STATUTEN

Kapitel I. Name, Sitz, Dauer

Art. 1. Name und Rechtsform. Die Vereinigung trägt den Namen SENIORE FRËNN VUN DER GEMENG NINGSEN und ist eine Vereinigung ohne Gewinnzweck gemäss dem abgeänderten Gesetz vom 21. April 1928.

Art. 2. Sitz. Die Vereinigung hat ihren Sitz im Gemeindegebäude der Gemeinde Neunhausen Maison 17, L-9660 in Insborn.

Art. 3. Dauer. Die Dauer ist unbegrenzt.

Kapitel II. Zweck und Gegenstand

Art. 4. Zweck. Zweck der Vereinigung ist ein Zusammenschluß aller Senioren und Seniorinnen aus der Gemeinde Neunhausen und Umgebung, egal welchen Alters, Geschlechts, Herkunft oder Religion. Die Aktivitäten des Vereins haben keine politischen oder konfessionellen Tendenzen.

Gegenstand der Vereinigung ist, ihren Mitgliedern durch regelmäßige Zusammenkünfte Gelegenheit zu geben zu gemütlichem Beisammensein und Unterhaltung, ihnen nach Möglichkeit Unterstützung und Beistand zu gewähren und durch Freundschaft sich gegenseitig die Tage des Alters leichter zu machen.

Kapitel III. Mitgliedschaft

Art. 5. Mitgliedschaft. Mitglied kann jeder werden, welcher einen jährlichen Beitrag bezahlt.

Die Mitgliedschaft ist Personengebunden. Die Mindestzahl der Mitglieder ist 10 (zehn). Die Vereinigung besteht aus effektiven Mitgliedern und Spendern. Die Ehrenmitgliedschaft kann vom Vorstand verliehen werden.

Art. 6. Austritt und Ausschluß. Die Mitgliedschaft erlischt bei freiwilligem Austritt, Tod oder Ausschluß.

Der Ausschluß wird gemäß der im Gesetz vom 21. April 1928 aufgestellten Regeln abgewickelt.

Kapitel IV. Verwaltungsrat

Art. 7. Zusammensetzung. Die Vereinigung wird durch einen Verwaltungsrat von mindestens 5. Mitgliedern geleitet. (Präsident, 1 - 2 Vizepräsidenten, Sekretär, Kassierer und Beisitzende). Die Mitglieder sind auf drei Jahre gewählt. Kandidaturenerklärungen sind bis vor Beginn der Generalversammlung beim Präsidenten einzureichen. Bei Stimmengleichheit erfolgt eine Stichwahl. Bei erneuter Stimmengleichheit gilt der Ältere als gewählt. Die Verwaltungsratsmitglieder werden von der Generalversammlung gewählt. Ab dem dritten Gründungsjahr ist ein Drittel der Mitglieder austretend, welche durch das Los bestimmt werden. Diese sind wieder wählbar und gehören dem Verwaltungsrat wieder für drei Jahre an. Der Präsident und der/die Vizepräsidenten sind nie im gleichen Jahr austretend. Im Laufe eines Jahres, können neue Mitglieder vom Vorstand kooptiert werden.

Art. 8. Befugnisse und Bevollmächtigung. Dem Verwaltungsrat obliegt die Geschäftsführung und die Vertretung des Vereines vor Gericht. Alles was nicht ausdrücklich der Generalversammlung durch die Satzung oder das Gesetz vorbehalten ist, fällt unter die Zuständigkeit des Verwaltungsrates. Für alle Handlungen genügen zur gültigen Vertretung des Vereines Dritten gegenüber die Unterschrift des Präsidenten oder eines mandatierten Stellvertreters.

Art. 9. Einberufung. Der Verwaltungsrat tritt auf Einladung des Präsidenten oder mindestens zwei der Verwaltungsmitglieder wenigstens 4 mal im Jahre zusammen. Er ist beschlußfähig, wenn die Mehrheit der Mitglieder anwesend ist. Die Entscheidungen werden mit einer 2/3 Mehrheit getroffen, wobei die Stimme des Präsidenten oder seines Vertreters bei Stimmgleichheit ausschlaggebend ist. Sie werden in den Berichten niedergeschrieben, welche durch den Präsidenten und den Sekretär unterzeichnet und in ein besonderes Register eingetragen werden. Ein Mitglied des Verwaltungsrates, welches unentschuldigt in drei Sitzungen während eines Geschäftsjahres fehlt, gilt als austretend.

Kapitel V. Generalversammlung

Art. 10. Befugnisse. Die Art. 4, 7, und 8 des Gesetzes vom 21. April 1928 regeln die Befugnisse der Generalversammlung.

Der Generalversammlung vorbehalten sind:

- a) die Änderung der Statuten,
- b) die Wahl des Verwaltungsrates,
- c) die Wahl von zwei Kassenrevisoren,
- d) die Festsetzung des Jahresbeitrages.

Art. 11. Einberufung. Die Generalversammlung findet jedes Jahr vor dem 1. März statt. Eine außerordentliche Generalversammlung kann so oft einberufen werden wie nötig, sei es auf Beschluß des Verwaltungsrates oder eine schriftliche Anfrage von mindestens einem Fünftel der Mitglieder. Die Einladungen geschehen auf Betreiben des Vorstandes durch schriftliche Mitteilung mindestens fünf Tage vor dem Versammlungstermin. Die Einladung enthält die Tagesordnung.

Art. 12. Vorsitz. Die Generalversammlung wird geleitet vom Präsidenten des Verwaltungsrates und in dessen Abwesenheit durch seinen Stellvertreter.

Art. 13. Beschlußfassung. In der Generalversammlung hat jedes anwesende Mitglied eine Stimme. Die Beratungen werden durch Art. 7 und 8 des Gesetzes geregelt, besonders was die Abänderung der Statuten betrifft. Im Falle von Stimmgleichheit entscheidet die Stimme des Präsidenten oder dessen Vertreters. Jeder Antrag der von einem Zwanzigstel der Mitglieder unterschrieben wird, muß auf die Tagesordnung gesetzt werden. Die Beschlüsse der Generalversammlung werden im vorgenannten Register (Art. 9) vom Sekretär eingetragen. Alle Mitglieder haben das Recht, dieses Register einzusehen.

Kapitel VI. Rechnungswesen

Art. 14. Geschäftsjahr. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember, mit Ausnahme des ersten Geschäftsjahres, das am Gründungstag beginnt und am 31. Dezember des nächsten Jahres endet.

Art. 15. Jahresbeitrag. Für das erste Jahr ist der Jahresbeitrag auf 7 Euro festgesetzt. In den folgenden Jahren wird der Beitrag auf Vorschlag des Verwaltungsrates durch die Generalversammlung festgelegt.

Art. 16. Finanzmittel. Die Finanzmittel des Vereines setzen sich zusammen aus den Jahresbeiträgen der Mitglieder, aus Spenden, aus staatlichen oder kommunalen Beihilfen und Ertägen aus Veranstaltungen vielfältiger Art.

Art. 17. Jahresabschluß, Jahresbericht. Die Kassen und Jahresberichte werden vom Verwaltungsrat erstellt und jährlich der Generalversammlung unterbreitet. Auf Vorschlag der Kassenrevisoren nimmt die Generalversammlung den Kassenbericht an und erteilt dem Kassierer Entlastung.

Art. 18. Auflösung. Die Auflösung des Vereines wird durch Art. 18 bis 25 des Gesetzes vom 21. April 1928 geregelt. Im Falle einer freiwilligen oder gerichtlichen Auflösung des Vereines wird das verbleibende Vermögen dem Sozialamt der Gemeinde Neunhausen übertragen.

Die Vereinigung SENIORE FRÉNN GEMENG NINGSEN, wurde am 25. Februar 2006 in Insenborn von den hier aufgeführten Leuten gegründet, und unterzeichnet.

Bache Josy, Landwirt aus Neunhausen;	10. Mai 1941	Unterschrift
Bormann Pierre, Privatbeamter aus Insenborn;	16. November 1955	Unterschrift
Diederich - Thesen Marguerite, Arbeiterin aus Neunhausen;	8. März 1948	Unterschrift
Diederich Raymond, Rentner aus Neunhausen;	11. Juli 1946	Unterschrift
Feyerstein Joël, ohne Beruf aus Lultzhausen;	6. Oktober 1956	Unterschrift
Habets Pierre, Rentner aus Neunhausen;	10. April 1928	Unterschrift
Wealer - Grethen Francine, Hausfrau aus Insenborn.	30. Oktober 1957	Unterschrift

Insenborn, den 25. Februar 2006.

Enregistré à Diekirch, le 1^{er} mars 2006, réf. DSO-BO00001. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

BIOGAS BIEKERICH, Kooperativgesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-8639 Huttange, Haus 6.

H. R. Luxemburg B 94.827.

Auszug aus dem Protokoll von der 3ten Generalversammlung, am Mittwoch, den 26. Mai 2004

Punkt 2. Einstellung der Mitarbeiter

Als Geschäftsführer wurde Herr Kieffer Constant wohnhaft in Elvange verpflichtet.

Punkt 9. Neuwahlen des Vorstandes

Neu Christian wird von der Generalversammlung in den Vorstand bestimmt.

Punkt 10. Aufnahme eines neuen Mitglieds

Herr Allard Emil hat seine Mitgliedschaft in der Kooperative gekündigt. Herr Romain Frisch wird als neues Mitglied in der Kooperative aufgenommen.

Auszug aus dem Protokoll von der Vorstandssitzung, am 2. Juni 2004

Verteilung der Vorstandsposten

Die Verteilung der Vorstandsposten wurde wie folgt festgelegt:

Präsident: Birkel Julien

Vizepräsident: Kellen Remi

Kassierer: Loutsch Gilbert

Mitglieder: Janssen Carlo, Neu Christian

Auszug aus dem Protokoll von der 4ten Generalversammlung, am Mittwoch, den 2. Juni 2005

Punkt 7. Ergänzungswahlen des Vorstandes

Herr Birkel Julien hat am 5. April 2005 seinen Rücktritt als Vorstandspräsident und Mitglied des Vorstandes mitgeteilt.

Als neue Mitglieder in den Vorstand wurden genannt: Fisch Nico und Frisch Romain.

Auszug aus dem Protokoll von der Vorstandssitzung, am 8. Juni 2005

Die Verteilung der Vorstandsposten wurde wie folgt festgelegt:

Präsident: Kellen Remi

Vizepräsident: Janssen Carlo

Kassierer: Loutsch Gilbert

Schriftführer: Frisch Romain

Mitglieder: Fisch Nico, Neu Christian

Hovelange, den 8. März 2006.

Pour extrait conforme

C. Kieffer

Geschäftsführer

Enregistré à Diekirch, le 4 août 2006, réf. DSO-BT00065. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(981017.3//38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 août 2006.

PATLUX SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Diekirch.

R. C. Luxembourg B 118.061.

Réunion du Conseil d'Administration

Aujourd'hui, le 14 juillet 2006.

S'est réuni le conseil d'administration de la société anonyme PATLUX SOPARFI S.A., avec siège social à Diekirch, savoir:

1. Monsieur Paul Müller, employé privé, demeurant à L-9840 Siebenaler, Maison 20;

2. La société à responsabilité limitée EAST WEST TRADING COMPANY, S.à r.l., ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade;

3. La société à responsabilité limitée START 56, S.à r.l., avec siège social à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

A l'unanimité des voix ils ont nommé administrateur-délégué Monsieur Paul Müller, préqualifié, avec tous pouvoirs pour engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Ainsi décidé à Diekirch, le 14 juillet 2006

P. Müller / EWTRADING / START 56

- / Signature / Signature

Enregistré à Diekirch, le 19 juillet 2006, réf. DSO-BS00174. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(979913.5//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 août 2006.

SYNDICAT D'INITIATIVE ET DE TOURISME DE LA VILLE D'ETTELBRUCK,

Association sans but lucratif.

Siège social: Ettelbruck.

Statuts amendés et approuvés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 avril 2006 remplaçant les statuts de l'année 1959, modifiés en 1961, modifiés en 1997

Chapitre I^{er}.- Dénomination - Siège - Objets

Art. 1^{er}. L'association portant la dénomination SYNDICAT D'INITIATIVE ET DE TOURISME DE LA VILLE D'ETTELBRUCK, en abrégé SITE, est une association sans but lucratif et un organisme d'intérêt communal.

Art. 2. Elle a son siège à Ettelbruck au bureau du Syndicat d'Initiative et sa durée est illimitée.

Art. 3. Elle a pour objets:

- 1) la promotion du tourisme en collaboration étroite avec les autorités locales, régionales et nationales;
- 2) l'aménagement et l'entretien des promenades et d'un Camping;
- 3) la diffusion de matériel d'information;
- 4) l'appui moral et matériel des associations locales;
- 5) l'organisation de manifestations, de fêtes et de tout ce qui se rapporte à l'expansion touristique en général.

Chapitre II.- Membres

Art. 4. Le nombre des membres de l'association est illimité sans pouvoir être inférieur à dix.

L'association se compose:

- 1) de membres effectifs;
- 2) de membres d'honneur.

Art. 5. Peuvent être membres effectifs toutes les personnes physiques ou morales domiciliées ou ayant leur siège social dans la commune d'Ettelbruck.

Peuvent également devenir membres effectifs toutes les personnes physiques ou morales domiciliées ou ayant leur siège social dans une autre commune à condition de présenter leur demande d'adhésion au conseil d'administration.

Le conseil d'administration présente cette demande lors de la prochaine assemblée générale.

L'assemblée générale approuve cette adhésion à la majorité des voix des membres présents.

Art. 6. Pour devenir membre effectif il faut:

- 1) adhérer aux présents statuts;
- 2) payer la cotisation fixée par l'Assemblée Générale.

Art. 7. L'Assemblée Générale pourra, sur proposition du Conseil d'Administration, conférer le titre de membre d'honneur à toute personne ayant rendu des services notables à l'association ou à sa cause.

Art. 8. La qualité de membre de l'association se perd:

- 1) par la démission écrite signalée au Conseil d'Administration;
- 2) par le refus de verser la cotisation annuelle dans les deux mois suivant la présentation de la quittance;
- 3) par l'exclusion pour motifs graves prononcée par l'Assemblée Générale.

Le membre démissionnaire ou exclu ne peut réclamer le remboursement des cotisations versées par lui. Il n'a aucun droit sur l'avoir de l'association.

Art. 9. Le montant de la cotisation est fixé chaque année par l'Assemblée Générale

Le montant maximum de la cotisation est de deux cents EUR.

Chapitre III.- Administration

Art. 10. L'association est administrée par un Conseil composé de sept membres au moins, élus parmi les associés par l'Assemblée Générale pour un terme de quatre ans, par scrutin secret et à la majorité absolue des voix. En cas de ballottage la majorité simple décide. Le comité sera renouvelé par moitié tous les deux ans; les premiers membres sortants seront désignés par la voix du sort. Les membres sortants sont rééligibles

Un siège sera de droit réservé au délégué du Conseil Communal avec voix délibérative.

Art. 11. Le conseil d'administration gère les affaires de l'association et la représente dans tous les actes judiciaires et extrajudiciaires. Il peut, sous sa responsabilité, déléguer ses pouvoirs à l'un de ses membres.

Art. 12. Le Conseil d'Administration choisit en son sein une présidence

- La présidence est assurée ou bien par un/une président(e) et un ou deux vice-président(e)s ou bien par deux co-président(e)s.

- La présidence représente l'association envers les tiers et dirige les affaires courantes. En cas de co-présidence, les deux co-président(e)s se concertent en vue de la représentation journalière de l'association. Ils peuvent se répartir les tâches en mettant des accents, mais restent ensemble responsables de la direction de l'association.

En cas de désaccord entre les co-présidents en vue de la représentation de l'association pour un événement précis, le conseil d'administration tranchera à la majorité simple sans que les deux co-présidents puissent prendre part au vote.

- La présidence peut donner mandat à un autre membre du conseil d'administration, ou au/à la secrétaire de gestion ou au /à la trésorier/ière d'assumer sa représentation dans des cas précis;

- La présidence dirige les discussions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale, qu'elle préside ou co-préside;

- La présidence surveille et assure l'observation des statuts. Elle désigne tous les actes, toutes les mesures ou tous les extraits des délibérations pouvant intéresser l'association, fait ouvrir des comptes. La présidence peut déléguer tous ses pouvoirs ou une partie de ses pouvoirs;

- La présidence signe conjointement avec le/la secrétaire les procès-verbaux et autres pièces engageant la responsabilité de l'association;

- Pour les affaires financières ainsi que les prises de position contraignantes vis-à-vis de tiers, la signature conjointe de la présidence et du/de la trésorier(ière) est obligatoire;

- En cas d'empêchement, la vice-présidence ou à défaut l'administrateur/trice pouvant se prévaloir de la plus grande ancienneté; remplace la présidence.

Le Conseil d'Administration choisit en son sein un/une secrétaire de gestion et, s'il y a lieu, un/une secrétaire adjoint(e) ainsi qu'un/une trésorier(ière) et, s'il y a lieu, un/une trésorier(ière) adjoint(e).

- La comptabilité est tenue sous le contrôle du/de la trésorier(ière). Le/la trésorier(ière) ne pourra faire aucun paiement, ni prélèvement sans le visa de la présidence;

- La trésorerie prépare le budget et les comptes annuels. Elle encaisse les cotisations des membres. Elle examine les pièces justifiant les dépenses;

Le cas échéant, le poste de secrétaire de gestion et/ou de trésorier(ière) pourra être confié par le Conseil d'Administration à une personne physique ou morale prise en dehors de son sein sans droit de vote.

Les travaux de la comptabilité et de la gestion financière de la trésorerie sont contrôlés par deux réviseurs de caisses ou par un réviseur d'entreprise agréé par l'Etat, désignés par l'Assemblée Générale.

Art. 13. Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de la présidence et du/de la secrétaire aussi souvent que les affaires le rendent nécessaire ou lorsque au moins trois administrateurs le demandent.

Le Conseil d'Administration délibère valablement sur les objets mis à l'ordre du jour de la réunion, lorsque la majorité de ses membres est présente. S'il y a partage des voix lors d'un vote, la voix de la présidence est prépondérante.

En cas de co-présidence, la compétence de départager les votes sera accordée en alternance aux co-président(e)s. Cette alternance prendra effet dès la première réunion du conseil d'administration sous la présidence de deux co-présidents.

Les affaires de personnel sont soumises au vote secret. En cas de partage de voix, la décision est reportée à la prochaine séance.

Art. 14. Les délibérations du conseil sont constatées par des procès-verbaux inscrits au registre ad hoc. L'extrait certifié conforme par la présidence et le secrétariat fait foi en justice et partout où besoin en sera.

Art. 15. Les droits, obligations, pouvoirs et responsabilités des administrateurs sont réglés par les art. 13 et 14 de la loi du 21 avril 1928, modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994.

Chapitre IV.- Assemblée Générale

Art. 16. La convocation sera faite par le Conseil d'Administration.

Les convocations seront faites par avis postal, par voie de presse huit jours au moins à l'avance. La convocation contiendra l'ordre du jour et sera adressée aux membres effectifs.

Art. 17. Seuls les membres effectifs ont le droit de vote.

Tout membre effectif peut se faire représenter par procuration à l'Assemblée Générale par un autre membre ayant pour lui droit de vote.

Nul ne peut faire usage de deux procurations pour l'exercice du droit de vote.

Art. 18. L'Assemblée Ordinaire a lieu chaque année avant le 1^{er} avril. A l'ordre du jour de cette assemblée figurent le rapport d'activités du Conseil d'Administration, les comptes de l'exercice écoulé, les budgets du prochain exercice ainsi que la nomination de deux réviseurs de caisse ou d'un réviseur d'entreprise agréé par l'Etat.

Après l'approbation des comptes et du rapport d'activités, l'assemblée se prononce par un vote spécial sur la décharge à donner aux administrateurs.

Art. 19. Tous les associés ont un droit de vote égal dans l'Assemblée Générale et les résolutions sont prises à la majorité des voix des membres présents. En cas de partage des voix, celle du (de la) président(e) ou du (de la) co-président(e) désigné(e) au début de l'Assemblée Générale est prépondérante.

Aucune résolution portant sur un objet quelconque ne figurant pas à l'ordre du jour de l'assemblée ne peut être prise à moins qu'elle ne porte sur des questions d'administration de l'association et qu'elle ne réunisse la majorité des deux tiers des voix des membres présents.

Chapitre V.- Modification des statuts

Art. 20. L'Assemblée Générale ne peut valablement délibérer sur les modifications aux statuts que si l'objet de celle-ci est spécialement indiqué dans la convocation, et si l'Assemblée générale réunit les deux tiers des membres. Toute modification ne peut être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des voix.

Si les deux tiers des membres ne sont pas représentés à une première assemblée, le Conseil d'Administration peut convoquer une Assemblée Générale extraordinaire qui pourra délibérer quel que soit le nombre des membres présents ou représentés, mais dans ce cas la délibération sera soumise à l'homologation du tribunal civil.

Chapitre VI.- Dissolution et liquidation

Art. 21. La dissolution et la liquidation de l'association sont réglées par les articles 18 et 20 de la loi du 21 avril 1928 modifiée par les lois des 22 février 1984, 4 mars 1994, 1^{er} août 2001 et 19 décembre 2002. En cas de dissolution de l'association, tout l'avoir social sera mis à disposition de la Ville d'Ettelbruck.

Art. 22. Tous les cas non prévus par les présents statuts sont réglés par la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif, modifiée par les lois des 22 février 1984, 4 mars 1994, 1^{er} août 2001 et 19 décembre 2002.

Chapitre VII.- Conseil d'Administration en date du 25 avril 2006

Administrateurs SITE 2006 (SYNDICAT D'INITIATIVE ET DU TOURISME ETTTELBRUCK):

Présidence:

- 1) Lutgen Jacqueline Patrice Michèle, Co-Présidente;
- 2) Faber François Jean Pierre, Co-Président.

Administrateurs / Membres:

- 3) Di Bari Vito Antonio,
- 4) Halsdorf Nicolas Claude,
- 5) Morheng Pierre René,
- 6) Nicolay Pascal Marie Léon,
- 7) Hinterscheid Liliane Liliane Marguerite,
- 8) Mousty Myriam,
- 9) Everad Marianne Renée,
- 10) Silva Natalie,
- 11) Thull Marie Marthe Fernande,
- 12) Draut Guy,
- 13) Hansen Theodore Louis Paul,
- 14) Jacoby Charles Henri Louis Nicolas,
- 15) Ludivig Patrick Jean Paul,
- 16) Putz Marco,
- 17) Renckens Lucien Mario Nicolas,
- 18) Tomic Susi Suncica,
- 19) Juncker Edmée.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03865. – Reçu 397 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(980050.3//151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 août 2006.

PATLUX SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 118.061.

STATUTS

L'an deux mille six, le quatorze juillet.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch,

Ont comparu:

1. La société anonyme holding LUCKY INVEST HOLDING S.A., ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade, ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Paul Müller, employé privé, demeurant à L-9840 Siebenaler, Maison 20;

2. La société à responsabilité limitée EAST WEST TRADING COMPANY, S.à r.l., ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade,

ici représentée par Monsieur Paul Müller, préqualifié.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire soussigné de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de PATLUX SOPARFI S.A.

Cette société aura son siège social à Diekirch.

Le siège social pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration en tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée générale des actionnaires. Si en raison d'événements politiques ou de guerre, ou plus généralement en cas de force majeure, il y avait obstacle ou difficulté à l'accomplissement des actes qui doivent être exécutés au siège ci-dessus fixé, le Conseil d'Administration, en vue d'éviter de compromettre la gestion de la société, pourra transférer provisoirement le siège social dans un autre pays mais le siège sera retransféré au lieu d'origine dès que l'obstacle ayant motivé son déplacement aura disparu.

Pendant le transfert provisoire, la société conservera la nationalité luxembourgeoise et restera soumise à la législation luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

La société pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 2. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise luxembourgeoise ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine et autres droits s'attachant à ces brevets ou pouvant

les compléter, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets et autres droits s'attachant à ces brevets ou pouvant les compléter, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets. Elle pourra emprunter et accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille (EUR 31.000,-) euros, représenté par mille (1.000) actions, d'une valeur nominale de trente et un (EUR 31,-) euros chacune.

Les actions sont au porteur, sauf lorsque la loi en décide autrement.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Art. 4. La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins. La durée du mandat est de six ans au plus.

Ils sont révocables en tout temps par l'assemblée générale. Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Art. 5. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et pour faire tous actes d'administration et de disposition qui intéressent la société; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence; il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le Conseil d'Administration désigne son président. Il ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Ses décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Le Conseil peut, conformément à l'article 60 de la loi concernant les sociétés commerciales, déléguer la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne la gestion à des administrateurs, directeurs, gérants et autres, associés ou non-associés, dont la nomination, la révocation et les attributions sont réglées par le Conseil d'Administration.

La responsabilité de ces agents à raison de leur gestion se détermine conformément aux règles générales du mandat.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires et impose au Conseil d'Administration l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués aux délégués.

La société se trouve engagée valablement par la signature individuelle d'un administrateur-délégué, avec ou sans limitation de pouvoirs, ou par la signature conjointe de deux administrateurs.

Les actions judiciaires tant en demandant qu'en défendant seront suivies au nom de la société par le Conseil d'Administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur-délégué

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un commissaire au moins, il est nommé pour un terme de six ans au plus.

Art. 7. L'année sociale commence le premier juillet et finit le trente juin. Par dérogation le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le trente juin deux mille sept.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième lundi du mois d'octobre à 8 heures au siège social ou en tout autre endroit à désigner dans les convocations.

Si ce jour était un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Le Conseil d'Administration peut exiger que, pour assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions en effectue le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion. Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par un mandataire.

Art. 10. Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocations préalables.

Art. 11. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

Art. 12. La société peut à tout moment être dissoute par décision de l'assemblée générale votant dans les conditions de présence et de majorité prévues par la loi et par les statuts en matière de modifications des statuts ne touchant pas à l'objet ou à la forme de la société.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés les comparants déclarent souscrire les mille (1.000.-) actions comme suit:

1. La société anonyme holding LUCKY INVEST HOLDING S.A., préqualifiée, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions.	999
2. La société à responsabilité limitée EAST WEST TRADING COMPANY, S.à r.l., préqualifiée, une action . .	1
Total: mille actions.	1.000

Toutes les actions ont été libérées par des versements en espèces à concurrence de 50%, de sorte que la somme de quinze mille cinq cents (EUR 15.500,-) euros se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire soussigné a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué approximativement à la somme de mille six cent cinquante (EUR 1.650,-) euros.

Assemblée générale extraordinaire

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se sont déclarés dûment convoqués et après délibération ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1) L'adresse du siège social de la société est fixée à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
- 2) Le nombre des administrateurs est fixé à trois. Sont nommés administrateurs:
 - Monsieur Paul Müller, préqualifié;
 - La société à responsabilité limitée EAST WEST TRADING COMPANY, S.à r.l., prémentionnée;
 - La société à responsabilité limitée START 56, S.à r.l., avec siège social à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

La durée de leur mandat est fixée à six ans.

La rémunération des administrateurs est fixée par l'assemblée générale annuelle.

- 3) Le nombre de commissaires est fixé à un.

Est nommé commissaire: Mademoiselle Katrin Hansen, expert comptable, demeurant à B-4780 St. Vith, 38, Rodter Strasse.

La durée de son mandat est fixée à six ans.

4) Le conseil d'administration est autorisé à nommer administrateur-délégué Monsieur Paul Müller, préqualifié, avec tous pouvoirs pour engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Müller, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 17 juillet 2006, vol. 437, fol. 64, case 8. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 31 juillet 2006.

U. Tholl.

(979913.4/232/134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 août 2006.

INTERESSEVEREIN VU KÉIBER, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Gesellschaftssitz: L-8822 Kéiber, 1, rue Th. Welbes.

H. R. Luxemburg F 3.849.

STATUTEN

Grönnungsmemberen:

Numm, Virnumm	Adresse		Professio'n	Nationalite't
Bildgen Roland	1, rue Th. Welbes	L-8822 Kuborn	ouvrier communal	Luxembourgeois
Hoffmann Romain	25, rte d'Arlon	L-7415 Brouch	employé privé	Luxembourgeois
Majerus Fernand	IA, rue Driicht	L-8822 Kuborn	employé privé	Luxembourgeois
Salentiny Joël	3, Millewee	L-8822 Kuborn	employé privé	Luxembourgeois
Olinger Johny	3, rue Woellenter	L-8822 Kuborn	employé privé	Luxembourgeois
Karius Eugénie	1, rue Driicht	L-8822 Kuborn	femme de ménage	Luxembourgeoise

Art. 1. Numm an Sätz vum Verein. De Numm vum Verein as INTERESSEVEREIN VU KÉIBER, A.s.b.l. an de Sätz as 1, rue Th. Welbes, L-8822 Kéiber.

Art. 2. Ziel an Zweck vum Verein. Durch d'Veanstaltung vu Baaler, Theaterowender an eventuell äneren Duerffester welle mir derzou beidroen dat d'Leit aus dem Duerf mei an hirer Duerfgesellschaft zesummen kommen kennen.

Art. 3. D'Memberen.

A) Member vum Verein kann jidferé gin, oni Eiteren senn d'Kanner vun 14 Joer un zougelooos, mat den Elteren zesummen ass keen Mindestalter fir d'Kanner gesaat, jidferéen ka Member bléiwen eso' l'âng we' en sech aktiv um Vereinslièwen bedélegt.

B) Aktiv sin am Senn vum Verein hescht fir all Memberen:

- bei meiglechst alle Versammlungen present sin,

- sech mat Iwerléungen un den Diskussio'nen bedélegen,
- bei den Organisatio'nen vum Verein, senger Fréizeit a senge Fähigkéten no entsprechend mattzeschaffen, virdrun an no all Veranstaltung.

- bestriewt sin bei allen Äusserungen an Handlungen D'Interessen vum Verein zu verrieden an d'Enegkét enner de Memberen zu wahren.

C) All Member soll d'Gelégenhét hun an se notzen, sech an ènger offizieller Versammlung zu engem, vum Comité virgeschloenen Program dé virléit, ze äusseren, driwer ze diskuté'eren an ze décidé'eren.

D) En inaktive Member kann vum Comité, gemäss Art. 3 E nommen durch eng Afstimmung, gemäss Art. 2 A, vum Vereinlièwe matt alle Rechter a Pflichten suspendé'ert gin.

E) E Member, den an eng Versammlung seng Ménung net vertrett oder an der Versammlung wou décidé'ert get net präsent ass, ka ké verantwortlech machen wa gént séi Welle gehandelt get.

F) Fir e Member, dén bei ènger Veranstaltung èng Késs fé'ert, huet d'Verantwortung duerfir ze droen, bis en se dem Caissier, no ènger gemeinsamer Kontroll iwerget.

Art. 4. D'Wahlen.

A) Vir matstommen ze kennen muss e 16 Joer hun.

B) Eng offiziell oder eng geheim Ofstimmung ass rechtskräfteg durch d'Mehrhet vun denen un der Versammlung Stömberechtigten bedélegte Memberen.

C) De Comité get bei der alljährlicher Generalversammlung, ufangs Oktober nei gewielt, gemäss Art. 2 A/B.

Art. 5. De Comité.

A) De Comité soll sech bewusst sin, durch eng gudd Lédung d'Interessen vum Verein zu verrieden an ze wahren.

B) Et ass no'twendeg, periodesch, éng Komitésetzung ofzehalen, fir iwer eventuel Problemer zu diskuté'eren.

C) De Programm iwer d'Organisatio'n vum ènger Veranstaltung soll vum Comité an ènger Sitzung besprach an iwerluecht gin.

D) De Comité kann é Member vum Verein, dén net sènge Fähigkéten entsprechend aktiv ass, an dén durch sein Handeln dem Verein versicht zu schueden, an ènger Versammlung an dèr déje'nigen d'Geleghét muss hun, sech ze verdédigen, aus dem Verein ausschleissen.

E) De Präsident, a senger Verriedung de Vize-Präsident, hun duerfir ze suergen, dass all Organisatio'nen vum Verein de gesetzliche Bestömmungen entspreichen, dass no de Statuten verfuert get. Sie sollen den Datum vum de Versammlungen festléen a besuergt sin, dass all Member èng schreftlech Invitatio'n kritt. Sie sollen sech bemé'en duerfir ze suergen, dass an de Versammlungen a bei den Aktivité'ten idealgesennt an harmonisch geschafft get.

F) De Caissier huet zu Fonktio'n déi finanziell Ugele'genhéten vum Verein zu iwerwächen, ze préiwen an ze régelen. Bei de Veranstaltungen huet de Caissier duerfir zu suergen dat d'Gelder vum den Késen zesummen matt dem, dén Késs huet, gezielt an iwerpre'ft get.

G) De Sekretär soll bestriewt sin, all schreftlech Arbechten vum Verein zu erlédigen, an bei all de Versammlungen an Organisatio'nen wichtig détailler note'eren.

H) D'Beisitzende solle berét sin d'Schaffe vum Comité am Senn vum Verein ze ennerstetzen.

I) De Comité setzt sech aus siewen (7) Memberen zesummen.

J) De Verein get géintiwer Drëtten vertruuden durch d'eenzel Ènnerschreft vum Präsident. Wann de Präsident net präsent as kann de Vize-Präsident oder de Sekretär ènnerschreiven.

Art. 6. Allgemeng Bestömmungen.

A) All Member vum Verein kann och oni d'Zoustimmung vum Comité eng ausserordentlich Generalversammlung aberuffen wann hien den Schrefliche Akkor (Ènnerschreften) vum minimum 1/4 vum den Memberen huet.

B) D'Ople'sung vum Verein kann nemmen durch d'Majorité't vum 3/4 vum alle Memberen bestëmmt gin.

Am Fal wou de Verein Opgele'st get, get d'Kés fir e gudden Zweck gespent.

Kéiber, den 6. Juli 2006.

R. Bildgen / R. Hoffmann / F. Majerus / J. Salenty / J. Olinger / E. Karius.

Enregistré à Diekirch, le 3 août 2006, réf. DSO-BT00045. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(979872.3//73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 août 2006.

STAM REI SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 106.159.

Les comptes annuels pour la période du 7 décembre 2004 au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01245, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2006.

Signature.

(081678.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

89004

LUCKY-INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 93.495.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 20 avril 2006 que:

1) L'assemblée générale révoque dans leur qualité d'administrateurs:

- Mme Tatiana Reding, demeurant à L-9840 Siebenaler, Maison 20, née le 1^{er} mai 1964 à Luxembourg;
- M. David Veloso, demeurant à D-54675 Mettendorf, 37, Enztalstrasse, né le 22 janvier 1975 à Moyeuvre-Grande (F).

2) L'assemblée nomme comme nouveaux administrateurs de la société LUCKY-INVEST HOLDING S.A.:

- La société START 56, S.à r.l., ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade;
- La société EAST-WEST TRADING COMPANY, S.à r.l., ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires se tenant en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 20 avril 2006.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire

Enregistré à Diekirch, le 1^{er} août 2006, réf. DSO-BT00006. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(979630.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 août 2006.

U.T.P., INTERNATIONAL TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.
R. C. Luxembourg B 89.711.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 19 juin 2006, tenue au siège de la société

Il résulte du procès-verbal les résolutions suivantes:

Première résolution

Le Conseil d'administration prend acte de la démission de M. Murat Mutlu de ses postes d'administrateur et d'administrateur-délégué élu par une Assemblée générale extraordinaire portant par erreur la date du 9 janvier 2006, et décide de nommer en son remplacement par cooptation, M. Aleksandar Vukotic, employé privé, né à Pancevo (Serbie et Monténégro), le 21 février 1973, demeurant professionnellement à L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts, en tant que nouvel administrateur de la société.

Le mandat de l'administrateur nouvellement nommé expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra en 2012.

Cette nomination sera ratifiée lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Deuxième résolution

Le Conseil d'administration décide de nommer M. Aleksandar Vukotic, prénommé, en tant que nouvel administrateur-délégué à la gestion journalière de la société, avec pouvoir de signature conjoint avec un autre administrateur.

Le mandat de l'administrateur-délégué nouvellement nommé expire à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

FIDUCIAIRE DU KIEM, S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT01207. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080179.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

STAM RE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 93.638.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01244, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2006.

Signature.

(081681.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

JPMorgan ASSET MANAGEMENT (EUROPE), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 27.900.

Extrait des résolutions prises par le Conseil de gérance du 24 avril 2006

Délégués à la gestion journalière

Le Conseil a décidé de reconduire le mandat des délégués à la gestion journalière suivants pour une durée indéterminée.

Au 24 avril 2006, les délégués à la gestion journalière se composent comme suit:

- M. Jonathan P. Griffin, Managing Director, JPMorgan ASSET MANAGEMENT (EUROPE), S.à r.l., L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves, Administrateur-Délégué;
- M. Graham A. Goodhew, Vice-President, JPMorgan ASSET MANAGEMENT (EUROPE), S.à r.l., L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves, Administrateur-Délégué;
- M. Jean-Jacques Lava, Vice-President, JPMorgan ASSET MANAGEMENT (EUROPE), S.à r.l., L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves, Administrateur-Délégué.

Certifié conforme

A. D'Alimonte

Assistant Vice-President

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11186. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann

(081582.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

ACHILLE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 22, rue Edmond Reuter.
R. C. Luxembourg B 78.370.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01242, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Signature.

(081684.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

BERL-COM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 22, rue Edmond Reuter.
R. C. Luxembourg B 45.297.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01241, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Signature.

(081687.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

CAPITAL INVESTMENT MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 36.777.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juillet 2006

En date du 10 juillet 2006, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler le mandat de Madame Sandrine Leclercq, Monsieur Philippe Durand et de Monsieur Jean-Marie Rinié, en tant qu'Administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2007.

Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08463. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081883.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

89006

ZIKA SHOP, Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-6686 Merttert, 67, route de Wasserbillig.
R. C. Luxembourg B 18.230.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT01051, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 4 août 2006.

Signature.

(081693.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

RODEO TIMBER DE BELLUX, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8030 Strassen, 113, rue du Kiem.
R. C. Luxembourg B 35.357.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT01049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 4 août 2006.

Signature.

(081697.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

P.K. COIFFURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 7, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 58.789.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT01047, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 4 août 2006.

Signature.

(081699.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

PARFUMERIE MILADY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5555 Remich, 11, Place du Marché.
R. C. Luxembourg B 21.081.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT01046, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 4 août 2006.

Signature.

(081700.4//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

MIKADO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 38, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 33.231.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT01045, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 4 août 2006.

Signature.

(081702.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

KARSTUFF RUDOLF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6450 Echternach, 15, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 100.242.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT01044, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 4 août 2006.

Signature.

(081705.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

ALBAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R. C. Luxembourg B 70.093.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT02038, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(081706.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

ERNSTER-MULLER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9353 Bettendorf, 12, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 99.397.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT01042, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 4 août 2006.

Signature.

(081707.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

INFRALUX, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1731 Luxembourg, 4, rue de Hesperange.
R. C. Luxembourg B 12.370.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT01043, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 4 août 2006.

Signature.

(081710.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

CENTRE DE COIFFURE PAOLA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8041 Strassen, 109, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 49.066.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT01041, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 4 août 2006.

Signature.

(081711.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

SICHEL ESCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 5, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 13.429.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01489, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2006.

Signature.

(081720.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

BELWORX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Leudelange, 12, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 105.103.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01490, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2006.

Signature.

(081725.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

INSURANCE AND REINSURANCE CONSULTANT AGENCY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 461, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 59.615.

Le bilan clos au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05311, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2006.

FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA, S.à r.l.

Signature

(081716.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

CANOGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 79.326.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 30 juin 2006 a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, a été nommé en son remplacement.

2. L'assemblée renouvelle les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean-Yves Nicolas;
- Monsieur Marc Koeune;
- Madame Nicole Thommes;
- Madame Andrea Dany.

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg (anc. 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg).

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2012.

Pour extrait conforme

M. Koeune

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS10985. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081718.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

GE HEALTHCARE EUROPEAN HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.736.500.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 58.866.

Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés qui s'est tenue le 1^{er} juin 2006

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés de GE HEALTHCARE EUROPEAN HOLDINGS, S.à r.l., il a été décidé comme suit:

de nommer comme gérants de la Société:

- Roeland P. Pels, né le 28 août 1949 à Hilversum, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg;
- Stephen M. Parks, né le 23 février 1958, à Illinois, Etats-Unis, avec adresse professionnelle au 3135 Easton Turnpike, Fairfield, CT 06431;
- Marlin Risinger, né le 8 décembre 1954 en Louisiane, Etats-Unis, avec adresse professionnelle au 6, Agar Street, WC2N 4HR, London, Angleterre;
- Pierre-Yves Monoyer, né le 23 avril 1971 à Liège, Belgique, avec adresse professionnelle au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11432. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081760.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

**IMMOCREATION, CREATIONS IMMOBILIERES LUXEMBOURGEOISES, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7535 Mersch.
R. C. Luxembourg B 27.371.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09430, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juin 2006.

Pour IMMOCREATION, CREATIONS IMMOBILIERES LUXEMBOURGEOISES, S.à r.l.

AREND & PARTNERS, S. à r.l., Mersch

Signature

(081719.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

PICADILLY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 90.169.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01491, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2006.

Signature.

(081730.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

OvB MEDIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5445 Schengen, 1C, Wäistrooss.
R. C. Luxembourg B 66.056.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS08062, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(081731.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

INTRACT, G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: Luxemburg.
H. R. Luxemburg B 51.828.

Abtretung von Gesellschaftsanteile

Ich, Ernst G. Bohlender, geb. am 10. Mai 1948, wohnhaft Am Wiesenborn 8, 36124 Eichenzell, als alleiniger Gesellschafter der im Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg eingetragenen Gesellschaft INTRACT, GmbH, mit einem Stammkapital von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500 EUR), eingeteilt in fünfhundert Anteile (500) von je fünfundzwanzig Euro (25 EUR),

trete die vorgenannten Gesellschaftsanteile mit sofortiger dinglicher Wirkung an die dies annehmenden INVEST = CASH HOLDING LTD, eingetragen im «Companies House, Cardiff for England and Wales» unter der Company Nr. 5892468 mit ihrem Sitz in 66 Verity Close, Notting Hill, London, W11 4 HE, England,

vertreten durch den vom Director bevollmächtigten Herrn Hans-G. Franc, MBA, wohnhaft in 45B Queens Road, Buckhurst Hill, IG9 5BU Essex, UK.

Luxemburg, den 2. August 2006.

E. G. Bohlender
Zedent

INVEST = CASH HOLDING LTD
Zessionar
H.-G. Franc
Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02407. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081846.4//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

89010

NOW PHARM A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 72.948.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00405, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(081735.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

TEMPINVEST A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 74.334.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00402, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(081736.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

UPDATE CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 86.033.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00398, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(081737.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

G.A.B., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 23.379.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 28 mars 2006

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Aloyse Scherer, diplômé I.E.C.G., demeurant au 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Jacques Van Hoorebeke, administrateur de sociétés, demeurant au 7, Sun Tower, avenue Princesse Alice, MC-98000 Monaco, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Michel Van Hoorebeke, administrateur de sociétés, demeurant au 7, Sun Tower, avenue Princesse Alice, MC-9800 Monaco, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01667. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081853.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

**CALIAX S.A., Société Anonyme,
(anc. EUROGERM ALLEMAGNE BENELUX S.A.).**

Siège social: Luxembourg, 24, rue Léon Kauffman.
R. C. Luxembourg B 54.533.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue à Luxembourg en date du
11 avril 2006

De révoquer l'administrateur suivant avec effet immédiat:

EUROGERM SAS.

De révoquer le commissaire aux comptes avec effet immédiat:

ELIOLUX S.A.

De réélire comme administrateur jusqu'à l'assemblée générale en 2011:

Madame Véronique Lamy, 1, chemin des Courbes Royes, F-21240 Talant; et

Monsieur Jean-Philippe Girard, 24, rue Buffon, F-21000 Dijon.

De réélire comme administrateur-délégué jusqu'à l'assemblée générale en 2011:

Monsieur Jean-Philippe Girard, 24, rue Buffon, F-21000 Dijon.

De nommer comme nouvel administrateur jusqu'à l'assemblée générale en 2011:

A.C.G., S.à r.l., 24, rue Buffon, F-21000 Dijon, R.C.S. Dijon 398.656.975.

De nommer comme nouvel commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale en 2011:

PREMIUM INVESTMENT PARTNERS S.A., 24, rue Léon Kauffman, L-1853 Luxembourg, B 106.429.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE SCHEIWEN-NICKELS & ASSOCIES, S.à r.l.

Mandataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS07917. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081782.3//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

RMC-CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 99.909.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02393, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Signatures.

(081817.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

SCHRODER ALTERNATIVE INVESTMENT FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Höhenhof.

R. C. Luxembourg B 78.304.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00974, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Fessey

Director

(081879.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

**NOVELIS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. PECHINEY EUROFOIL LUXEMBOURG S.A.).**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 19.358.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 40245 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

J. Elvinger

Notaire

(081908.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

DECIZE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 69.665.

Extraits du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 23 mars 2006 à 14 heures

L'Assemblée décide de nommer en tant que nouveau Commissaire aux comptes LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT) avec siège social à L-1371 Luxembourg, 7, val Sainte-Croix. Son mandat prenant effet avec les comptes de l'exercice 2000 et se terminera à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2008.

L'Assemblée constate que le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes a expiré le 25 avril 2002. L'Assemblée décide de ratifier et de confirmer toutes les décisions prises par les Administrateurs et d'approuver tous les actes et autres documents signés pour le compte de la Société depuis cette date à aujourd'hui.

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2008.

Sont renommés Administrateurs:

M. Alexis Kamarowsky, Directeur de société, avec adresse professionnelle au 7, val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg;

M. Federigo Cannizzaro di Belmontino, Juriste, avec adresse professionnelle au 7, val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg;

M. Jean-Marc Debaty, Directeur de société, avec adresse professionnelle au 7, val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg.
Luxembourg, le 23 mars 2006.

Pour extrait conforme

L'agent domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR07334. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081877.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

VERDI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 47.628.

Par la présente, je vous prie d'accepter ma démission comme gérante technique de votre boutique INTIME sise au 56, Grand-rue à Luxembourg avec effet au 31 juillet 2006.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Jacqueline Ochem Varetto.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08993. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081880.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

GEOFRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 140, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 71.380.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11314, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour la société

ACR SERVICES S.A.

Signature

(081906.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

PREBLI FINANCE CORPORATION, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 90.131.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT01111, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(081978.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

W & W ASSET MANAGEMENT AG, LUXEMBURG, Aktiengesellschaft.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 28.222.

Suite à la démission de Monsieur Peter Kappes en tant qu'administrateur de la société W & W ASSET MANAGEMENT AG, LUXEMBURG en date du 20 juillet 2006, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

M. Dr. Bernhard Kühn,
WÜSTENROT & WÜRTTEMBERGISCHE, W & W ASSET MANAGEMENT, GmbH,
Königsstrasse 38,
D-70173 Stuttgart;
M. Dr. Wolfgang Maile,
WÜSTENROT BANK AG,
Im Tambour 1, D-71630 Ludwigsburg;
M. Harmut Rödiger,
MERCURIA SERVICES S.A.,
8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg;
M. Karl-Georg Schuska,
WÜSTENROT BANK AG,
Im Tambour 1, D-71630 Ludwigsburg.

Pour W & W ASSET MANAGEMENT AG, LUXEMBURG
RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09399. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081910.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

UNALUX, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 53.048.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 4 mai 2006, les mandats des administrateurs:

- Monsieur Gérard Birchen, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;
- Monsieur Robert Hovenier, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

- COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg,

a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Le conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Gérard Birchen, Administrateur;
- Monsieur Robert Hovenier, Administrateur;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour UNALUX

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS09723. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081965.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

WATERVIEW, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 123, rue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 85.124.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT01982, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Signature.

(082113.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

89014

TELEMEDICINE ENTERPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 87.623.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 20 juin 2006

Omissis

Septième résolution

Le mandat des membres du conseil d'administration arrivant à échéance, l'assemblée générale décide de renouveler leurs mandats jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Le conseil d'administration a donc la teneur suivante:

Administrateurs:

Marco Sterzi, conseiller économique, demeurant au 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg;
Doron Korman, Business Manager, demeurant au 6, David Razeal St. Kfar Sava, Israel;
Walter Landolt, avocat, demeurant au 3 Via Nocc., CH-6925 Gentilino, Suisse.

Commissaire aux comptes:

Francesca Docchio, employée privée, demeurant au 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 juin 2006.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

M. Sterzi

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11519. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(081998.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

FINSEV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 103.749.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg le 17 juillet 2006 à 14:00 heures

Résolution unique

L'assemblée générale décide de nommer Monsieur Achille Severgnini, réviseur d'entreprises, résidant au 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur, en tant que quatrième administrateur de la société. Le mandat de l'administrateur nouvellement élu est conféré pour une durée qui expirera avec le mandat des autres administrateurs, soit à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2011.

De sorte que le conseil d'administration se compose comme suite:

- Monsieur Oreste Severgnini, réviseur d'entreprises, demeurant à Milan;
- Monsieur Marco Sterzi, conseil économique, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Pierre Thielen, avocat, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Achille Severgnini, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg.

Luxembourg le 18 juillet 2006.

Pour FINSEV S.A.

Pour le Conseil d'Administration

M. Sterzi

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11515. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082002.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

MACQUARIE AIRPORTS (EUROPE) No 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 110.014.

Le bilan pour la période du 29 juillet 2005 (date de constitution) au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT01978, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2006.

Signature.

(082114.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

89015

REDAI HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 87.878.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 27 juin 2006

Omissis

Septième résolution

Le mandat des membres du conseil d'administration arrivant à échéance, l'assemblée générale décide de renouveler le mandat des administrateurs Monsieur Marco Sterzi et Mademoiselle Francesca Docchio ainsi que du commissaire aux comptes Monsieur Achille Severgnini.

Elle décide également de nommer comme administrateur Monsieur Xavier Mangiullo en remplacement de Madame Maria Laura Guardamagna.

Le conseil d'administration a donc la teneur suivante:

Administrateurs:

Marco Sterzi, demeurant au 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg;
Francesca Docchio, demeurant au 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg;
Xavier Mangiullo, demeurant au 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

Achille Severgnini, demeurant a Via Camperio, 9, 20123 Milan, Italie.

Le Mandat du nouveau conseil d'administration prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 27 juin 2006.

Pour copie conforme
Pour le Conseil d'Administration
M. Sterzi
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11518. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082001.3//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

WIND REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 75.015.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 5 juin 2006

Omissis

Septième résolution

Le mandat des membres du conseil d'administration arrivant à échéance, l'assemblée générale décide de renouveler les mandats des administrateurs Marco Sterzi et Francesca Docchio, ainsi que du commissaire aux comptes Achille Severgnini et de nommer Xavier Mangiullo administrateur.

Le mandat du nouveau conseil d'administration prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2012.

Le conseil d'administration a donc la teneur suivante:

Administrateurs:

Marco Sterzi, conseiller économique, demeurant au 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg;
Francesca Docchio, employée privée, demeurant au 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg;
Xavier Mangiullo, employé privé, demeurant au 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

Achille Severgnini, réviseur d'entreprises, demeurant au 9, Via Camperio, I-20123 Milan.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11.30 heures.

Luxembourg, le 5 juin 2006.

Pour copie conforme
Pour le Conseil d'Administration
M. Sterzi
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR08574. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082004.3//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

89016

INTERSTEK S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 33.434.

L'Assemblée générale ordinaire du 22 mai 2006 a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur Madame Monique Juncker en remplacement de Madame Marie-José Reyter.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs suivants:

- Madame Monique Juncker, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;
- MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Veillez également noter que suite à une Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 novembre 2005, la dénomination et l'adresse du Commissaire aux comptes ont été modifiées comme suit:

- COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur;
- Madame Monique Juncker, Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2006.

Pour INTERSTEK S.A.

M. Juncker

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS09732. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082020.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

SANDAPHIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 118.465.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

A comparu:

1) La société anonyme PARGESTION S.A., ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 80.706, ici représentée aux fins des présentes par Monsieur Serge Atlan, administrateur de société, demeurant à Walferdange,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 21 juin 2006.

2) La société anonyme EURODOM S.A., ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 80.684,

ici représentée aux fins des présentes par Monsieur Serge Atlan, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 21 juin 2006.

Les prédites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, demeureront annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquelles comparantes, ici représentées comme dit ci-dessus, ont requis le notaire soussigné de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elle déclarent constitué entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de SANDAPHIE S.A.

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège social pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit à l'intérieur de la commune du siège social.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée des actionnaires décidant comme en matière de modification des statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se seront produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée

Art. 4. La société a pour objet social la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

Elle peut acquérir, gérer et vendre directement ou indirectement tous biens mobiliers ou immobiliers tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle peut acquérir et mettre en valeur toutes marques de fabrique ainsi que tous brevets et autres droits dérivant de ces brevets ou pouvant les compléter, participer à la constitution, au développement, à la transformation et au contrôle de toutes sociétés.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet social, notamment en empruntant avec ou sans garanties et en toutes monnaies, y compris par voie d'émission publique d'obligations, dans le respect des conditions légales, ainsi que toutes opérations pouvant s'y rapporter directement ou indirectement ou pouvant en favoriser le développement.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, entièrement libérées par des apports en espèce.

Les actions sont au porteur ou nominatives au choix de l'actionnaire dans les limites prévues par la loi.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital social pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

En cas d'augmentation du capital social, des droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et s'il le décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. Le premier président pourra être désigné par l'assemblée générale. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation faite à la demande d'un administrateur au siège social sauf indication contraire dans les convocations.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis, étant entendu qu'un administrateur peut représenter plus d'un de ses collègues. Pareil mandat doit reproduire l'ordre du jour et peut être donné par lettre, télégramme ou télex, ces deux derniers étant à confirmer par écrit.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par deux administrateurs ou par un ou plusieurs mandataires désignés à ces fins.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et des statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être des actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale.

Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg, tel qu'indiqué dans la convocation, le troisième mercredi du mois de mai à 10.00 heures.

Si la date de l'assemblée extraordinaire tombe un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s).

Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

L'assemblée des actionnaires délibérera et prendra ses décisions conformément aux dispositions légales en vigueur au moment de la tenue de l'assemblée.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels dans les formes prévues par la loi. Il les remet un mois avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires.

Art. 19. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société.

Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital souscrit.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra sous l'observation des règles y relatives et recueillant les approbations éventuellement nécessaires en vertu de la loi, verser des acomptes sur dividende.

La société pourra acquérir ses propres actions en observant toutefois à ce sujet les conditions et limitations prévues par la loi.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. Sauf dissolution judiciaire, la dissolution de la société ne peut résulter que d'une décision prise par l'assemblée générale dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Par dérogation à l'article 18, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2006 et par dérogation à l'article 15, la première assemblée annuelle se tiendra en 2007.

2) Exceptionnellement, le premier administrateur-délégué est nommé par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration.

Souscription

Les trois cent dix (310) actions ont été souscrites comme suit:

1. La société anonyme PARGESTION S.A., prédésignée, cent cinquante-cinq actions	155
2. La société anonyme EURODOM S.A., prédésignée, cent cinquante-cinq actions	155
Total: trois cent dix actions	310

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article vingt-six de la loi 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille six cents euros (EUR 1.600). Le montant au moins approximatif des frais, dépenses et rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont évalués sans préjudice à la

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

1) L'assemblée décide de nommer trois administrateurs, à savoir:

a) la société PARGESTION S.A., préqualifiée;

b) la société EURODOM S.A., préqualifiée;

c) Monsieur Serge Atlan, administrateur de sociétés, né à Batna (Algérie), le 27 janvier 1953, demeurant à L-7224 Walferdange, 6, rue de l'Eglise.

La société PARGESTION S.A., préqualifiée, est nommée administrateur-délégué, avec pouvoir de signature individuelle.

2) L'assemblée décide de nommer un commissaire aux comptes, à savoir:

la société à responsabilité limitée FIDUCIAIRE INTERNATIONALE RYMARZ, EXPERTISE COMPTABLE, CONSEIL, S.à r.l., ayant son siège social à L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 104.879.

3) Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012.

4) Le siège de la société est fixé à L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Atlan, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 2 août 2006, vol. 435, fol. 76, case 6. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 16 août 2006.

A. Weber.

(088123.3/236/173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

CASA 4 FUNDS LUXEMBOURG EUROPEAN ASSET MANAGEMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 110.332.

EXTRAIT

Monsieur Gianluigi Sagramoso et Monsieur Olivier Baggi ont démissionné de leur poste d'administrateur de la Société, avec effet au 3 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *CASA4FUNDS LUXEMBOURG EUROPEAN ASSET MANAGEMENT*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11546. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082023.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

ZANETTI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 33.528.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 16 juin 2006, les mandats des administrateurs:

- Monsieur Gérard Birchen, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,
 - Madame Monique Juncker, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,
 - UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,
- ont été renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Veillez également noter que, suite à une Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 novembre 2005, la dénomination et l'adresse du Commissaire aux comptes ont été modifiées comme suit:

- COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

- COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg,
- a été renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Le conseil d'Administration se compose comme suit:

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur,
- Madame Monique Juncker, Administrateur,
- Monsieur Gérard Birchen, Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2006.

Pour *ZANETTI S.A.*

M. Juncker

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11608. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082106.3//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

89020

FLORES S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 61.320.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 14 juillet 2006

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010:

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg;
- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg;
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS10813. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082039.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

SOUTH COMPANY MATAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 118.464.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

A comparu:

1) La société anonyme PARGESTION S.A. ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 80.706,

ici représentée aux fins des présentes par Monsieur Serge Atlan, administrateur de société, demeurant à Walferdange,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 24 juillet 2006.

2) La société anonyme EURODOM S.A. ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 80.684,

ici représentée aux fins des présentes par Monsieur Serge Atlan, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 24 juillet 2006.

Les prédites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, demeureront annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquelles comparantes, ici représentées comme dit ci-dessus, ont requis le notaire soussigné de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elle déclarent constitué entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de SOUTH COMPANY MATAND S.A.

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège social pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit à l'intérieur de la commune du siège social.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée des actionnaires décidant comme en matière de modification des statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se seront produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée

Art. 4. La société a pour objet social la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

Elle peut acquérir, gérer et vendre directement ou indirectement tous biens mobiliers ou immobiliers tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle peut acquérir et mettre en valeur toutes marques de fabrique ainsi que tous brevets et autres droits dérivant de ces brevets ou pouvant les compléter, participer à la constitution, au développement, à la transformation et au contrôle de toutes sociétés.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet social, notamment en empruntant avec ou sans garanties et en toutes monnaies, y compris par voie d'émission publique d'obligations, dans le respect des conditions légales, ainsi que toutes opérations pouvant s'y rapporter directement ou indirectement ou pouvant en favoriser le développement.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, entièrement libérées par des apports en espèce.

Les actions sont au porteur ou nominatives au choix de l'actionnaire dans les limites prévues par la loi.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital social pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

En cas d'augmentation du capital social, des droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et s'il le décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. Le premier président pourra être désigné par l'assemblée générale. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation faite à la demande d'un administrateur au siège social sauf indication contraire dans les convocations.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis, étant entendu qu'un administrateur peut représenter plus d'un de ses collègues. Pareil mandat doit reproduire l'ordre du jour et peut être donné par lettre, télégramme ou télex, ces deux derniers étant à confirmer par écrit.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par deux administrateurs ou par un ou plusieurs mandataires désignés à ces fins.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et des statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être des actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale.

Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg, tel qu'indiqué dans la convocation, le troisième mercredi du mois de mai à 10.00 heures.

Si la date de l'assemblée extraordinaire tombe un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s).

Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

L'assemblée des actionnaires délibérera et prendra ses décisions conformément aux dispositions légales en vigueur au moment de la tenue de l'assemblée.

Année social - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels dans les formes prévues par la loi. Il les remet un mois avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires.

Art. 19. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société.

Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital souscrit.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra sous l'observation des règles y relatives et recueillant les approbations éventuellement nécessaires en vertu de la loi, verser des acomptes sur dividende.

La société pourra acquérir ses propres actions en observant toutefois à ce sujet les conditions et limitations prévues par la loi.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. Sauf dissolution judiciaire, la dissolution de la société ne peut résulter que d'une décision prise par l'assemblée générale dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Par dérogation à l'article 18, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2006 et par dérogation à l'article 15, la première assemblée annuelle se tiendra en 2007.

2) Exceptionnellement, le premier administrateur-délégué est nommé par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration.

Souscription

Les trois cent dix (310) actions ont été souscrites comme suit:

1. La société anonyme PARGESTION S.A., prédésignée, cent cinquante-cinq actions	155
2. La société anonyme EURODOM S.A., prédésignée, cent cinquante-cinq actions	155
Total: trois cent dix actions	310

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article vingt-six de la loi 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille six cents euros (EUR 1.600). Le montant au moins approximatif des frais, dépenses et rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, sont évalués sans préjudice à la

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

1) L'assemblée décide de nommer trois administrateurs, à savoir:

a) la société PARGESTION S.A., préqualifiée;

b) la société EURODOM S.A., préqualifiée;

c) Monsieur Serge Atlan, administrateur de sociétés, né à Batna (Algérie), le 27 janvier 1953, demeurant à L-7224 Walferdange, 6, rue de l'Eglise.

La société PARGESTION S.A., préqualifiée, est nommée administrateur-délégué, avec pouvoir de signature individuelle.

2) L'assemblée décide de nommer un commissaire aux comptes, à savoir:

la société à responsabilité limitée FIDUCIAIRE INTERNATIONALE RYMARZ, EXPERTISE COMPTABLE, CONSEIL, S.à r.l., ayant son siège social à L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 104.879.

3) Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012.

4) Le siège de la société est fixé à L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Atlan, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 2 août 2006, vol. 435, fol. 76, case 7. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 16 août 2006.

A. Weber.

(088121.3/236/173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

PPF LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4702 Pétange, 4, rue Pierre Grégoire.

R. C. Luxembourg B 101.390.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal des résolutions de l'associé unique de la société PPF LUX, S.à r.l., prises à Pétange en date du 4 juillet 2006 que:

M. Benjamin Ricard, né le 23 juillet 1978 à Bourges (F), demeurant actuellement à F-59350 St André, 38, rue Philippe de Girard, a été nommé gérant technique de la société uniquement pour la partie de son objet consistant au transport public de marchandises, avec pouvoir d'engager la société dans le cadre de cet objet par sa signature individuelle.

La société a accepté la démission avec effet immédiat de M. Gérard Higuinen du poste de gérant administratif de la société.

La société a décidé de nommer M. Stéphane Antiglio, né le 30 octobre 1962 à Vienne (F), demeurant actuellement à F-92130 Issy-les-Moulineaux (F), 10, rue Lasserre, au poste de gérant administratif de la société en remplacement de M. Gérard Higuinen, démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11755. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082040.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

WINDSTAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 49.858.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 29 juin 2006 que:

- Monsieur Bruno Beernaerts;

- Monsieur Alain Lam.

Sont réélus administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

- Est élu administrateur pour la même période, Monsieur Patrick Moinet, licencié en droit, de nationalité belge, né à Bastogne (Belgique), le 6 juin 1975, demeurant professionnellement 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Le mandat d'administrateur de Monsieur David De Marco n'a pas été renouvelé.

- Est réélu commissaire aux comptes pour la même période Monsieur Olivier Liegeois, employé privé, demeurant professionnellement 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09357. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082088.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

SOLVAY PHARMACEUTICALS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 101.280.

Le 30 juin 2006, l'assemblée générale a décidé de nommer membre du Conseil d'Administration, Madame Patricia Barclay, General Counsel de SOLVAY PHARMACEUTICALS S.A., domiciliée 31 Merchiston Park, Edimburgh EH10 EPW, United Kingdom pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, réf. LSO-BS10440. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082044.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

KAMFIN H S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 48.184.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 11 mai 2006

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2011:

- M. John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à L-1528 Luxembourg;

- M. Philippe G. Meyer, docteur en droit, administrateur-délégué, demeurant 78, rue du Rhône à CH-1204 Genève;

- M. Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à L-1528 Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels 31 décembre 2011:

AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04313. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082045.6//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

MACQUARIE AIRPORTS (BRUSSELS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 102.818.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT01977, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2006.

Signature.

(082115.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

LACTALIS LUXEMBOURG, Société en nom collectif.

Siège social: L-6169 Eschweiler.
R. C. Luxembourg B 32.439.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés du 14 juin 2006

A été nommée réviseur d'entreprises pour une durée de 3 ans:

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A., 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 12.311.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR07684. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(082089.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

AIRVENTURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 69.484.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 16 mai 2006

- Les démissions de Monsieur Serge Krancenblum, diplômé M.B.A., demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et de Mademoiselle Corinne Bitterlich, conseiller juridique, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de leur mandat d'Administrateur sont acceptées.

- Les sociétés MADAS, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, FINDI, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et LOUV, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, sont nommées nouveaux Administrateurs. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Certifié sincère et conforme

AIRVENTURES S.A.

LOUV, S.à r.l. / MADAS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06180. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082094.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

MEDEX FINANCIAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 161.775.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 95.024.

EXTRAIT

Il résulte de la seule résolution prise lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 6 juillet 2006 que M. Charles J. Jamison, résidant au 6250, Dhier Rings Road, Dublin USA, 43016 Ohio, en tant que gérant B, a démissionné avec effet au 15 juin 2005.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un gérant

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04763. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082102.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

LEVANTER GERMANY 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,500.

Registered office: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 114.929.

In the year two thousand and six, on the eleventh of July.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), acting in replacement of Maître André Schwachtgen, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), momentarily absent, the latter remaining depositary of the present minutes.

There appeared:

LEVANTER GERMANY HOLDINGS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée under the laws of Luxembourg, with registered office 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 115.001,

here represented by Mr Carsten Opitz, maître en droit, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy, given on July 7, 2006.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole member of LEVANTER GERMANY 1, S.à r.l., a company established and existing in Luxembourg under the form of a société à responsabilité limitée, having its registered office at 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under Section B, number

114.929, incorporated as a société à responsabilité limitée under the name LEVANter GERMANY 1, S.à r.l. pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, on 6 March 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 30 June 2006, number 1127 (hereafter the «Company»).

The appearing party, representing the entire share capital, requested the undersigned notary to act that the agenda of the meeting is as follows:

Agenda:

1. Increase of the share capital of the Company from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) up to six hundred forty-eight thousand six hundred Euro (EUR 648,600) through the issue of twenty-five thousand four hundred forty-four (25,444) ordinary shares of the Company with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each.

2. Subsequent modification of article 6 of the articles of association of the Company.

First resolution

The sole shareholder resolves to increase of the share capital of the Company from its current value of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500), represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each, up to six hundred forty-eight thousand six hundred Euro (EUR 648,600) through the issue of twenty-five thousand four hundred forty-four (25,444) new ordinary shares of the Company with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each.

All of the twenty-five thousand four hundred forty-four (25,444) new shares of the Company have been entirely subscribed by LEVANter GERMANY HOLDINGS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée under the laws of Luxembourg, with registered office at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 115.001, at a total price of six hundred thirty-six thousand one hundred Euro (EUR 636,100),

here represented by Mr Carsten Opitz, maître en droit, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy, given on July 7, 2006.

The proof of the existence and of the value of the total contribution have been produced to the undersigned notary.

Second resolution

Further the meeting resolved to modify article 6 of the articles of association of the Company which shall now read as follows:

«**Art. 6.** The Company's share capital is set at six hundred forty-eight thousand six hundred Euro (EUR 648,600) represented by twenty-five thousand nine hundred forty-four (25,944) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.»

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the proxyholder of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the same proxyholder and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le onze juillet.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), momentanément absent, lequel dernier nommé restera dépositaire du présent acte.

A comparu:

LEVANter GERMANY HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.001,

ici représentée par Monsieur Carsten Opitz, maître en droit, résidant à Luxembourg,
en vertu d'une procuration sous seing privée donnée en date du sept juillet 2006.

La procuration, signée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est la seule associée de LEVANter GERMANY 1, S.à r.l., une société constituée et existant conformément à la loi luxembourgeoise sous la forme d'une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 121, avenue de la Faïencerie, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la Section B numéro 114.929, constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée sous le nom de LEVANter GERMANY HOLDINGS, S.à r.l. suivant acte reçu par le notaire Jean Seckler, notaire résidant à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 6 mars 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 30 juin 2006, numéro 1127 (ci après la «Société»).

Laquelle comparante, représentant tout le capital social, a requis le notaire instrumentant de dresser acte de l'agenda qui suit:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société de sa valeur actuelle de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à six cent quarante-huit mille six cents euros (EUR 648.600) à travers l'émission de vingt-cinq mille quatre cent quarante-quatre (25.444) nouvelles actions ordinaires de la Société, avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) par action.

2. Modification conséquente de l'article 6 des statuts de la Société.

Première résolution

L'associée unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société de sa valeur actuelle de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) actions avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune à six cent quarante-huit mille six cents euros (EUR 648.600) à travers l'émission de vingt-cinq mille quatre cent quarante-quatre (25.444) nouvelles actions ordinaires de la Société, avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) par action.

Toutes les vingt-cinq mille quatre cent quarante-quatre (25.444) nouvelles actions ordinaires de la Société ont été entièrement souscrites par LEVANTER GERMANY HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 121, avenue de la Faiënerie, L-1511 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 115.001, pour un prix total de six cent trente-six mille et cent euros (EUR 636.100),

ici représentée par Monsieur Carsten Opitz, maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée donnée en date du 7 juillet 2006.

La preuve et l'existence de la valeur de l'apport total a été produite au notaire soussigné.

Deuxième résolution

L'associée unique a ensuite décidé de modifier l'article 6 des statuts de la société afin de lui donner le contenu suivant:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de six cent quarante-huit mille six cents euros (EUR 648.600) représenté par vingt-cinq mille neuf cent quarante-quatre (25.944) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Opitz, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, vol. 154S, fol. 66, case 10. – Reçu 6.361 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2006.

A. Schwachtgen.

(084946.3/230/120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2006.

LEVANTER GERMANY 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiënerie.

R. C. Luxembourg B 114.929.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1032 du 11 juillet 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le notaire A. Schwachtgen

R. Thill

(084948.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2006.

MACQUARIE AIRPORTS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 87.739.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT01974, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2006.

Signature.

(082116.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

LANDIA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 111.775.

Extrait des décisions des administrateurs restants du 14 juin 2006

Les administrateurs décident:

- d'accepter la démission de EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 34.766, ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, de ses fonctions d'administrateur de la société, avec effet au 14 juin 2006;

- de nommer aux fonctions d'administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire:

* Madame Elizabeth Mary Le Poidevin, née Lowe le 26 août 1954 à Woking, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle c/o ABACUS FINANCIAL SERVICES Ltd, La Motte Chambers, St Helier, Jersey JE1 1BJ, avec effet au 14 juin 2006.

Le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- MONTEREY SERVICES S.A., administrateur;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., administrateur;
- Madame Elizabeth Mary Le Poidevin, administrateur.

Tous les mandats prendront fin lors de l'assemblée générale statutaire de 2011.

Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Pour LANDIA INVEST S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11606. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(082111.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2006.

MACQUARIE AIRPORTS (EUROPE) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 109.418.

Le bilan pour la période du 21 juin 2005 (date de constitution) au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT01971, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2006.

Signature.

(082117.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

CATERPILLAR LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 109.381.

Le bilan pour la période du 29 juin 2005 (date de constitution) au 30 novembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT01937, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Signature.

(082118.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

SOGEFINLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 73.527.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00290, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2006.

Pour le Conseil d'Administration

G.B. Arese / G. Bravi

Administrateur / Administrateur

(082123.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

NOVERA MACQUARIE RENEWABLE ENERGY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 107.991.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT01846, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2006.

Signature.

(082119.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

VEDIOR HOLDING LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 89.633.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT01844, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Signature.

(082120.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

FLÄKT WOODS FINANCE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 85.987.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT01930, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2006.

Signature.

(082121.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

FLÄKT WOODS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 85.984.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2006, réf. LSO-BT01984, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2006.

Signature.

(082122.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

D.I. DOLMEN INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 101.815.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07500, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2006.

Signature.

(082308.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

D.I. DOLMEN INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 101.815.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07504, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2006.

Signature.

(082310.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

NOTABLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 74.697.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00293, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signature / Signature

(082124.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

MALDONADO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 83.356.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00296, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signature / Signature

(082125.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

MARENA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 79.373.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00299, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signature / Signature

(082127.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

INTERCONSTRUCT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 17.139.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00276, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(082135.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

INTERCONSTRUCT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 17.139.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00277, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(082138.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

89031

CEDRIA HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 79.366.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00285, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(082130.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

LES PAPIERS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 64.348.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00821, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082134.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

INTERNATIONAL BUSINESS OPERATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 62.066.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00812, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082136.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

IPEF III HOLDINGS N° 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 72.196.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00748, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082137.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

BRAVO COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 118.544.

STATUTS

L'an deux mille six, le dix août.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- La société ECOPROMPT S.A., société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg,

ici représentée par Madame Christel Detrembleur, juriste, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée à Luxembourg, le 28 juillet 2006.

2.- La société de droit des Iles Vierges Britanniques LAUREN BUSINESS LIMITED, ayant son siège à Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques), P.O. Box 3161,

ici représentée par Madame Christel Detrembleur, prénommée,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée à Luxembourg, le 28 juillet 2006.

Les prédites procurations, après avoir été signées ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparantes, représentées comme il est dit ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société qu'ils vont constituer entre elles:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de BRAVO COMPANY S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente-cinq mille euros (35.000.- EUR), divisé en cent (100) actions, d'une valeur nominale de trois cent cinquante euros (350.- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

La société est encore autorisée à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés commerciales. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois (3) membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit le deuxième vendredi du mois de juin à quatorze heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2006.

2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2007.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1.- ECOPROMPT S.A., prédésignée, quatre-vingt-dix-neuf actions	99
2.- LAUREN BUSINESS LIMITED, prédésignée, une action	1
Total: cent actions	100

Toutes les actions ainsi souscrites ont été entièrement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente-cinq mille euros (EUR 35.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de mille sept cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes.

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3) et celui du commissaire à un (1).

Deuxième résolution

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

1.- Monsieur Romain Thillens, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

2.- Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg;

3.- Monsieur Nour-Eddin Nijar, employé privé, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Troisième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

HRT REVISION, S.à r.l., ayant son siège au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Quatrième résolution

Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012.

Cinquième résolution

Le siège social est fixé au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: C. Detrembleur, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 août 2006, vol. 905, fol. 95, case 1. – Reçu 350 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, sur base d'un mandat oral.

Remich, le 23 août 2006.

M. Schaeffer.

(089202.3/239/144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

SANTIAGO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 118.538.

STATUTS

L'an deux mille six, le huit août.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

1) La société MEBCO HOLDINGS LIMITED, ayant son siège social à Vashiotis Business Center, 1, Iakovou Tompazi street, CY-3107 Limassol, Chypre,

ici représentée par Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Limassol, le 31 juillet 2006.

2) La société HEIMER HOLDINGS Inc., ayant son siège social à East 53rd Street Marbella, 2nd Floor, Swiss Bank Building, Panama, République de Panama,

ici représentée par Monsieur Marc Koeune, préqualifié,

en vertu d'une procuration donnée à Lugano, le 27 juillet 2006.

Lesdites procurations paraphées ne varientur par le mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné seront annexées au présent acte pour être déposées auprès des autorités d'enregistrement.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de SANTIAGO INVESTMENTS S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée. La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence. L'émission d'emprunts obligataires convertibles ou non est du ressort exclusif de l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé par tous les administrateurs qui ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

La société se trouve engagée par les signatures conjointes de deux administrateurs.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 4 juin à 10.00 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2006.
- 2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2007.

Souscription et Libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) La société MEBCO HOLDINGS LIMITED, préqualifiée, trois cent neuf actions	309
2) La société HEIMER HOLDINGS Inc., préqualifiée, une action	1
Total: trois cent dix actions	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires à un (1).
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Marc Koeune, économiste, né le 4 octobre 1969 à Luxembourg - Luxembourg et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
 - b) Monsieur Michaël Zianveni, juriste, né le 4 mars 1974 à Villepinte - France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

c) Monsieur Sébastien Graviere, juriste, né le 9 avril 1973 à Nancy - France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

d) Monsieur Jean-Yves Nicolas, employé privé, né le 16 janvier 1975 à Vielsalm - Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

3) Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le N° B 79.327.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2011.

5) Le siège de la société est fixé au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Koeune, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, vol. 29CS, fol. 42, case 7. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

A. Schwachtgen.

(089148.3/230/132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

ONION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 83.177.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00590, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082140.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

METATRONE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 89.174.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00582, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082141.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

SOCIETE DE GESTION ET DE PARTICIPATIONS - GROUPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 46.396.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT01223, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(082142.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

LUXEMBOURG INVESTCARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 82.928.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00114, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour LUXEMBOURG INVESTCARE S.A.

Signature

(082183.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

MENDOCINO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 52.471.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00584, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082144.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

MAY ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 78.055.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00556, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082145.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

JARROD INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 109.395.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00828, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082146.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

ISMABAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 66.407.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00804, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082147.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

INVESTLITE EQUITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 103.673.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00795, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082148.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

PHARMACIES EUROPEENNES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 70.650.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00756, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082150.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

DIALECTICAL WAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 103.674.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00820, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082152.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

GENNAKER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 40.815.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00815, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082155.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

HASDRUBAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 44.612.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00809, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082158.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

MAECOBA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 51.814.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00803, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082159.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

NEXTREND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 93.167.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00797, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082160.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

WALVEK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 74.979.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00781, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082162.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

3L INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 81.867.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00765, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082163.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

RIBBON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 82.280.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00606, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082166.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

ELEUTERA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 108.757.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01488, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082167.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

IPEF III HOLDINGS N°21 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 94.529.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01486, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082168.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

IPEF III HOLDINGS N°4 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 74.068.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01467, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082171.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

WEST GROUP PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 77.627.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01455, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082172.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

89040

ADEIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 84.431.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01447, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082174.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

OTTAVIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 89.375.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00597, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082175.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

VIZETA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 70.341.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01438, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082177.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

ZUOZ HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 79.177.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00686, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082178.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

TV VERTICAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 49.576.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT00676, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(082179.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.
